SZ/EG

Arrêtés municipaux

STATIONNEMENT EXTRAIT DU REGISTRE

RUE AMEDEE HUON (V.C.)

Mesures provisoires

Le Maire d'Ivry-Sur-Seine,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2213.1, L 2213.2, L 2213.3, L 2213.4, L 2213.5,

VU le Code de la Route et notamment ses articles R 417-10, R 417-12 et L 325-1, L 325-2, L 325-3,

CONSIDERANT que pour les besoins d'un tournage de film effectué par l'école de cinéma Eicar – 1 allée Alain Leprest – 94200 Ivry-sur-Seine représentée par Madame Ines Jallet, du stationnement va être neutralisé rue Amédée Huon par la production, agissant pour son propre compte,

CONSIDERANT que les difficultés rencontrées par les usagers pour circuler dans cette voie nécessitent la mise en place de dispositions provisoires touchant le stationnement afin de préserver la sécurité et la tranquillité publiques,

ARRETE

ARTICLE 1 :

DECIDE d'appliquer les mesures suivantes **rue Amédée Huon** afin de permettre le stationnement de véhicules techniques liés au tournage à compter du **3 juillet 2023** à **9 heures** jusqu'au **4 juillet 2023** à **20 heures :**

- **Neutralisation de deux places de stationnement soit un linéaire de 10 mètres** face au n°29,

ARTICLE 2 :

PRÉCISE que ces dispositions seront matérialisées réglementairement par les soins et sous l'entière responsabilité de l'école de cinéma représentée par Madame Ines Jallet.

ARTICLE 3 :

INDIQUE que les contraventions aux dispositions du présent arrêté seront déférées aux tribunaux compétents.

IVRY s/SEINE
Mairie Esplanade Georges Marrane
94205 Ivry-sur-Seine Cedex Département du Val-de-Marne
T (33) 01 49 60 25 08 F (33) 01 49 60 25 88

ARTICLE 4 :

AMPLIATION du présent arrêté sera adressée après publication à :

- Monsieur le Commissaire d'Ivry-sur-Seine,
- Monsieur l'Officier commandant la Brigade des Sapeurs-Pompiers d'Ivry-sur-Seine,
- LA POSTE - d'Ivry-sur-Seine,
- Monsieur le Directeur du SAMU,
- VEOLIA Propreté,
- SEPUR,
- RATP,
- Etablissement Public Territorial Grand Orly Seine Bièvre,
- Ecole de cinéma Eicar – 1 allée Alain Leprest – 94200 Ivry-sur-Seine.

FAIT EN MAIRIE, LE 29 JUIN 2023

Pour le Maire d'Ivry-sur-Seine
Et par délégation
Clément Pecqueux
Adjoint au Maire

MAIRIE D'IVRY-SUR-SEINE N° 283 (Val-de-Marne)

Pour extrait certifié conforme
au registre des arrêtés municipaux
LE MAIRE D'IVRY-SUR-SEINE
Pour le Maire, la Responsable du service
Déplacements Stationnement
Direction Espaces Publics

Nathalie Leberthon

MAIRIE D'IVRY-SUR-SEINE 152 (Val-de-Marne)

PUBLIE SUR ivry94.fr
LE 30 JUIN 2023